

NOTRE INDÉPENDANCE EST EN DANGER !



**Chefs d'entreprise, artisans, commerçants,
professionnels libéraux, indépendants,**

**Avec les règles actuelles, les représentants des grandes
entreprises imposent leur loi aux représentants
des TPE-PME.**

**C'est injuste et inacceptable.
Nous sommes tous concernés,
agissons !**

**Mobilisons-nous pour conserver notre indépendance
et préserver notre modèle d'entreprise à taille humaine.**

**MOBILISONS-NOUS POUR
CONTRENER LA SUPRÉMATIE DES
GRANDES ENTREPRISES !**



**POUR EN SAVOIR +
RENDEZ-VOUS SUR
U2P-FRANCE.FR**

Laissera-t-on l'industrie, les grands donneurs d'ordre et la grande distribution imposer leurs règles aux TPE de France ?

POURQUOI EST-CE UNE INJUSTICE ?



Aujourd'hui dans les négociations avec les syndicats de salariés, **les représentants des grandes entreprises décident seuls pour toutes les catégories d'entreprises**, en particulier les TPE-PME dont ils ne connaissent rien.



Le poids des organisations patronales dans les instances paritaires est mesuré en tenant compte à 70% du nombre de salariés et à 30% du nombre d'entreprises adhérentes.

Résultat : le nombre de représentants des TPE-PME est quasi nul dans les instances sociales et le Medef détient « les clés du camion ».

QUELLES SOLUTIONS ?



Donner la possibilité aux **TPE-PME de s'opposer à un accord** quand il est contraire à leurs intérêts.



Calculer **le poids des organisations patronales en tenant compte à 50% du nombre d'entreprises adhérentes et à 50% du nombre de salariés.**

STOP!

IL EST TEMPS QUE ÇA CHANGE !

Agir, c'est en parler autour de soi, aux élus, à ses collègues, à ses réseaux, à ses clients !

Agir, c'est faire confiance à l'U2P.

POUR EN SAVOIR +



U2P union des entreprises de proximité